

Merci de votre intérêt pour mon texte.

N'oubliez pas de faire le nécessaire pour les droits d'auteur auprès de la SACD (<http://www.sacd.fr>) si vous jouez ce texte dans le cadre de représentations publiques.

Selon la nature de votre spectacle, la SACD vous indiquera s'il y a un montant à payer ou pas.

Si le texte n'apparaît pas dans la liste de mes textes, c'est qu'il n'a pas encore été joué. Je ferai alors l'inscription au répertoire de la SACD et vous pourrez faire la demande quelques jours plus tard.

C'est grâce aux droits d'auteur que les auteurs vivent et peuvent vous proposer des textes pour votre plaisir et celui de votre public.

Quand vous créez un spectacle, même si les représentations sont gratuites, vous payez les décors, les costumes, les accessoires... il n'y a pas de raison de ne pas payer le travail de l'auteur sans quoi il n'y aurait pas de spectacle.

Tous mes vœux de succès pour votre projet.

Saisie

Sketch

de Pascal MARTIN

Droits d'exploitation

Ce texte est déposé à la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, 13 bis rue Ballu 75009 Paris France) sous le numéro d'enregistrement 147806.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation doit faire l'objet de l'accord de l'auteur.

Toute exploitation doit être faite par l'intermédiaire de la SACD.

L'auteur peut être contacté à l'adresse suivante : pascal.m.martin@laposte.net

Les autres pièces de l'auteur sont présentées à cette adresse

<http://www.pascal-martin.net>

Durée approximative : 5 minutes

Distribution :

- A
- B

Synopsis :

Même mort, on n'est pas à l'abri des huissiers, enfin, surtout les héritiers.

Ce sketch fait partie du recueil [Joyeuses condoléances](#). 40 situations cocasses ou grinçantes autour des dernières volontés, des veillées funèbres et des obsèques.

A et B sont en scène, recueillis (sexes indifférents, adapter les répliques selon la distribution). L'huissier et un assistant entrent. L'huissier et l'assistant sont en tenue de deuil. L'assistant à les mains dans le dos, il porte des gants de caoutchouc de couleur vive, il tient un pelle pliante de l'armée. On ne doit pas voir ses mains gantées ni la pelle.

L'huissier : Madame, Monsieur, bonjour.

A et B : Bonjour.

L'huissier : C'est bien la sépulture de Monsieur Gérard Chambon, né à Villeneuve-les-Conches le 8 avril 1942 demeurant 73bis avenue de l'Archiduchesse Émilienne Chassepouc du Troncail 31680 Champignol-sur-Brigoulet. ?

A et B : Oui

L'huissier (s'adressant à A) : Et vous êtes bien Monsieur Didier Chambon, né à Montgrbert-sous-Pidrague le 18 août 1968 demeurant 12 impasse du Sous-Lieutenant Chiffolin de Valtunière 51850 Travignac Le Miteux ?

A : Oui

B (s'adressant à B) : Et vous êtes bien Madame Sandrine Lussac de Ramonvière née Chambon à Grimoulet-les-Lumantes le 20 octobre 1970 demeurant 134 place du Capitaine Chonzillac de Turnique 78420 Lumignan sur Loire ?

B : Oui

A (irrité) : Dites, vous ne pourriez pas trouver un autre moment pour faire le recensement ?

B (irritée aussi) : Parfaitement, revenez plus tard. Mais puisque vous êtes ici, veuillez noter que Monsieur Gérard Chambon, né à Villeneuve-les-Conches le 8 avril 1942 ne demeure plus 73bis avenue de l'Archiduchesse Émilienne Chassepouc du Troncail 31680 Champignol-sur-Brigoulet mais ici au cimetière Jean-Albert Le Kermadec, 45 rue du Cardinal Ferdinand de Saint-Multier 56870 Levillers sur Ronchaise, allée 12-C-564

L'huissier : Je tiens à vous informer, Madame, Monsieur que je ne suis nullement agent du recensement. Je suis Maître Jean-René Jalicatte huissier de justice.

A : Et vous étiez un ami de notre père ?

L'huissier : Nullement, je suis ici en ma qualité d'huissier assermenté et non en tant que de relation du défunt.

B : Notre père vous avait donner rendez-vous ? Vous voyez, vous êtes un poil en retard !

L'huissier : Nullement Madame.

A : Alors qu'est ce que vous faites ici ? Vous vous assurez que les gens sont morts et enterrés ?

L'huissier : Nullement Monsieur, aussi pénible que cela soit pour nous tous, je viens saisir le cercueil de Monsieur Gérard Chambon, né à Villeneuve-les-Conches le 8 avril 1942 demeurant naguère 73bis avenue de l'Archiduchesse Émilienne Chassepouc du Troncaill 31680 Champignol-sur-Brigoulet et résidant désormais au cimetière Jean-Albert Le Kermadec, 45 rue du Cardinal Ferdinand de Saint-Multier 56870 Levillers sur Ronchaise, allée 12-C-564.

A : Je crains que cela ne soit pas possible cher Monsieur. Il se trouve que notre père à actuellement l'usage de ce cercueil et que cela risque de se prolonger un certain temps.

B : De plus comme vous pouvez le constater, le cercueil que vous convoitez se trouve enseveli sous plusieurs mètres cubes de terre eux-mêmes recouverts d'une dalle de marbre.

L'huissier : Ce détail ne saurait entraver la marche inexorable de la justice dont je suis ici le représentant dûment mandaté et dont mon assistant est l'instrument.

L'huissier fait un signe à l'assistant. Celui-ci sort les mains de derrière son dos révélant les gants et la pelle.

A : Si il y a des dettes à payer, nous les paierons, maintenant, foutez-nous la paix.

B : J'ai cru comprendre que vous connaissiez nos adresses, alors n'hésitez pas à passer nous voir. Maintenant, si vous voulez bien nous laisser.

L'huissier : Si cela peut vous apaiser dans ces moments de douleur, sachez que la saisie de ce cercueil n'est nullement en relation avec la situation de feu Monsieur Gérard Chambon né à Villeneuve-les-Conches le 8 avril 1942 demeurant (*devant un geste d'impatience de A et B, l'huissier abrège*) etc, dont les comptes sont en règle de manière tout à fait exemplaire.

A : Alors qu'est que vous voulez ? Pourquoi vous voulez ce cercueil en particulier ? C'est pas ce qui manque les cercueils ici !

B : Il vous plaît tant que ça ? Je peux vous donner l'adresse de l'entreprise de pompes funèbres où nous l'avons acheté si vraiment vous avez envie de ce cercueil !

L'huissier : Madame, ma démarche n'a nullement pour fondement un quelconque intérêt personnel. Cela serait tout à fait contraire à la déontologie de la profession. Par ailleurs je connais parfaitement cette entreprise. Il s'agit de la Maison Rouchignat et Fils, 17 allée Justinien de Mongalbier, 29870 Merlougne-sur-les-Roches

A (menaçant) : Bon, alors qu'est ce que vous foutez-là ?

L'huissier : Comme je vous l'ai indiqué, je viens saisir le cercueil de Monsieur Gérard Chambon etc, etc.

B (explosant) : Mais pourquoi !

L'huissier : Il se trouve que la Maison Rouchignat et Fils, 17 allée Justinien de Mongalbier, 29870 Merlougne-sur-les-Roches a fait une faillite frauduleuse. J'ai là un document officiel du tribunal de commerce. Les créanciers tiennent à récupérer une partie de leurs biens, en l'occurrence les éléments qui ont permis la confection du cercueil de Monsieur Gérard Chambon etc, etc. Il s'agit pour être précis, puisque que je sens que vous avez un réel goût pour la précision, je ne saurais vous en blâmer, moi-même j'affectionne particulièrement la précision, bref. Donc, il s'agit de : 9,75 m2 de chêne de 22 mm d'épaisseur, de 4 poignées en acier imitation bronze et d'une plaque d'acier imitation bronze également, gravée au nom de Gérard Chambon 1942-2004. Plus 28 vis acier de 65 par 35 mm dont 10 avec tête imitation bronze. Je ne compte pas le capitonnage intérieur car ce n'est

pas récupérable. Il y a trop de découpes. Soit un total au prix de la matière première de 200 Euros.

A : Quoi ? Vous nous emmerdez depuis tout à l'heure pour 200 Euros ?

B : Mais vous savez combien on l'a payé ce cercueil ?

L'huissier : Hélas Madame, je ne prends pas en compte le prix de vente, mais uniquement le prix de la matière première en vue de son recyclage. Le bois du cercueil sera réutilisé pour faire des étagères et pour ce qui est en acier : les poignées, la plaque et les vis ce sera fondu pour faire des trombones.

A : Bon nous vous avons supporté suffisamment longtemps avec vos histoires sordides de recyclage de cercueils. Maintenant vous allez foutre le camp d'ici et trouver un autre moyen de trouver 200 Euros.

Fin de l'extrait

Pour obtenir la fin de la pièce, merci de bien vouloir envoyer un courriel à cette adresse : pascal.m.martin@laposte.net en précisant :

- Le nom de la troupe
- Le nom du metteur en scène
- L'adresse de la troupe
- La date envisagée de représentation
- Le lieu envisagé de représentation

Faute de fournir ces informations, la fin du texte ne sera pas communiquée.